



BOÎTE À OUTILS POUR LES PARENTS

Par MARTINE DANSEREAU, TS. et GHITZA THERMIDOR, PS.ED. M.SC.,
Hôpital de jour Pas-à-pas CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal.

Comment obtenir le diagnostic de votre enfant ?



Il importe de mentionner que cette démarche varie d'une région à l'autre. Par contre, il faut retenir que la porte d'entrée pour obtenir des services demeure le CLSC de votre quartier. Vous pouvez vous présenter à l'accueil psychosocial et discuter de vos inquiétudes avec un professionnel. Il vous guidera dans les démarches à entreprendre et les documents à obtenir. Voici un exemple de trajectoire possible : à la suite de votre inscription auprès de l'accueil psychosocial, un professionnel du CLSC évalue votre situation et les caractéristiques de votre enfant afin de l'orienter vers le bon service. Par la suite, si l'hypothèse d'un TSA semble se confirmer, le professionnel remplit une demande de services interétablissement au centre hospitalier désigné pour évaluer la présence du trouble du spectre de l'autisme. Parallèlement à cela, vous devez obtenir une ordonnance médicale pour l'évaluation de votre enfant de la part du pédiatre ou du médecin de famille de votre enfant.

Depuis l'entrée en vigueur du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, il est possible de faire évaluer votre enfant dans le secteur privé par un psychologue habileté à le faire.



La porte d'entrée pour obtenir des services demeure le CLSC de votre quartier.

Bien comprendre le diagnostic de votre enfant



Vous venez d'apprendre le diagnostic du trouble du spectre de l'autisme de votre enfant? L'équipe déjà consultée vous a expliqué une première fois le diagnostic et a répondu aux questions que vous aviez à ce moment. Par contre, après réflexions, vous avez encore des questions ou des inquiétudes. Vous ne devez pas n'hésiter, lorsque le moment se présentera, de vous faire expliquer de nouveau le diagnostic de votre enfant.

Faites-vous expliquer le diagnostic de votre enfant par des intervenants compétents autant de fois qu'il le faudra afin de bien saisir tous les renseignements dont vous avez besoin, par exemple par le travailleur social du CLSC, par les intervenants du centre de réadaptation ou par les professionnels du milieu scolaire. En effet, plus vous aurez les bonnes explications, plus vous serez aptes à comprendre et aider votre enfant, et cette connaissance vous aidera à prendre les bonnes décisions ou les bonnes orientations.

Plus vous aurez les bonnes explications, plus vous serez aptes à comprendre et aider votre enfant